

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 05 décembre 2023**

|  |   |
|--|---|
| <b>Membres :</b><br>- afférents au Conseil : 15<br>- en exercice : 14<br>- présents : 13<br>- votants : 13 | Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.                               |
| <b>Convocation en date du :</b><br>01 décembre 2023  | <b>Présents :</b> BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne |
| <b>Affichée le :</b><br>01 décembre 2023   | <b>Absents excusés :</b> GAY Arlette<br><b>Secrétaire de séance élu :</b> RIVOLLIER Nicole  |

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>N° 2023D604</b> | <b>FORMULAIRE D'AIDE A LA STERILISATION DES CHATS ERRANTS</b> |
|--------------------|---|

Monsieur le Maire expose la démarche de Mme Claire SANCHEZ, membre du Centre de Protection des animaux (42160 SAINT CYPRIEN).

Cette personne l'a contacté concernant l'augmentation croissante du nombre de chats errants. Pour limiter cette population féline en maîtrisant leur prolifération par la stérilisation, l'association propose de remplir un formulaire d'aide pour la stérilisation de chats errants à la Fondation Brigitte Bardot.

De plus, elle demande une aide pour l'achat du matériel de capture/trappage des chats errants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** de signer le formulaire d'aide à la Fondation Brigitte Bardot.

**ALLOUE** une enveloppe maximum de 320 € pour l'achat du matériel de capture/trappage.

La Secrétaire de Séance  
Nicole RIVOLLIER



ROZIER EN DONZY, le 15/12/2023  
Signé : le Maire, Didier BERNE

